

AVIS N° 269-2025/ DCBR / DG

BIDC-EBID 6,40 % 2019-2026

Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) procédera, le 12 janvier 2026, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « BIDC-EBID 6,40 % 2019-2026 » pour un montant global net d'impôt de 3 990 000 000 (trois milliards neuf cent quatre-vingt-dix millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la Société de Gestion et d'Intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI -TOGO, BP 2312 Lomé - Tél. : (+228) 22 22 30 86.

Fait à Abidjan, le 26 décembre 2025

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement



Le Directeur des Opérations
Mohamed SISSOKO